



AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION MODIFICATIONS AU PLAN D'URBANISME ET AU RÈGLEMENT DE ZONAGE

Avis public est donné de ce qui suit :

Lors d'une séance tenue le 4 avril 2022, le conseil municipal a adopté les projets de règlements suivants :

- Projet de règlement modifiant le plan d'urbanisme numéro 642
- Projet de règlement modifiant le règlement de zonage numéro 644

Le projet de règlement modifiant le plan d'urbanisme numéro 642 a pour objet de créer de nouvelles zones prioritaires de développement dans 3 secteurs différents de la municipalité tout en compensant, sur une superficie équivalente, par la création de nouvelles zones de réserve et l'agrandissement de zones de réserve déjà existantes. De plus, certaines modifications aux limites des affectations résidentielle, commerciale, publique, forestière et conservation sont apportées dans différents secteurs de la municipalité.

Le projet de règlement modifiant le règlement de zonage numéro 644 a pour objet d'augmenter la superficie maximale de certains bâtiments complémentaires, de mieux définir la notion de marché aux puces extérieur et de résidence de tourisme pour de la location à court terme et de déterminer dans quelles zones cet usage sera autorisé, de permettre l'entreposage dans un conteneur pour certaines catégories d'usages, et de modifier certaines zones et d'en créer de nouvelles.

Une assemblée publique de consultation aura lieu le 28 avril 2022 à 19 heures au 3860, rue de l'Hôtel-de-Ville, au cours de cette assemblée, les projets de règlements seront expliqués et les personnes et les organismes qui désirent s'exprimer pourront être entendus.

Les projets de règlements contiennent des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire. Les projets de règlements ainsi que la cartographie peuvent être consultés au bureau de la Municipalité, durant les heures d'ouverture ou sur le site Internet à l'adresse suivante : <http://www.mont-carmel.org/municipalite/reglements-et-politiques>

Donné à Notre-Dame-du-Mont-Carmel, le 13 avril 2022.

Danny Roy, directeur général et greffier-trésorier